

Je soussigné(e) (NOM et Prénom), responsable légal du lycéen/étudiant (NOM et Prénom du lycéen/étudiant), en classe de

Droit à l'image : pour un enfant mineur, remplir la rubrique 1 ; pour un enfant majeur, lui faire remplir la rubrique 1bis.

1. **Autorise** l'établissement à utiliser les photos/vidéos/voix de mon enfant mineur, prises dans le cadre de cette année scolaire, en vue d'une utilisation pédagogique, administrative ou pour la promotion de l'établissement (communication web et papier), dans le respect de la réglementation du droit à l'image. ☐ OUI ☐ NON

1bis. **Je soussigné(e)** (NOM et Prénom du lycéen./étudiant majeur) **en classe de**, **né le** |_|_|_|_|_|_|_| :
Autorise l'établissement à utiliser les photos/vidéos/voix de moi, prises dans le cadre de cette année scolaire, en vue d'une utilisation pédagogique, administrative ou pour la promotion de l'établissement (communication web et papier), dans le respect de la réglementation du droit à l'image. ☐ OUI ☐ NON
Fait à, le |_|_|_|_|_|_|_| **Signature du lycéen/étudiant majeur :**

Autorisation de stationner un véhicule motorisé dans l'enceinte de l'établissement

2. **Demande l'autorisation que mon enfant stationne** le véhicule motorisé et immatriculé (voiture, moto, scooter) identifié ci-dessous, durant cette année scolaire, dans l'enceinte de l'établissement, qui est dégagé de toute responsabilité en cas de préjudice pouvant survenir à ce véhicule dans son enceinte et se réserve le droit de refuser cette demande.
Marque : **Modèle**
Couleur : **Immatriculation :** |_|_|_|_|_|_|_|_|

Autorisations pour les internes (cocher obligatoirement 1 seule case)

3. ☐ **Autorise** mon enfant à quitter le lycée chaque mercredi après-midi de cette année scolaire, de 12h30 à 17h30 (sortie libre non accompagnée). Il/elle demeure toutefois élève de l'établissement et doit continuer à respecter le règlement intérieur.
☐ **Autorise** mon enfant à quitter le lycée chaque mercredi après-midi de cette année scolaire, **avec retour au lycée pour la reprise des cours le jeudi matin** (selon emploi du temps)
☐ **N'autorise pas** mon enfant à quitter le lycée chaque mercredi après-midi de cette année scolaire*
*Possibilité de faire des demandes ponctuelles via Pronote au fil de l'année

Formation aux gestes de secours

4. **Atteste** que mon enfant est titulaire d'un diplôme de secouriste (Premiers Secours Civiques de niveau 1 = PSC1, ou équivalent) ou qu'il/elle est pompier volontaire. Si tel est le cas, **je fournis une copie de l'attestation au lycée.** ☐ OUI ☐ NON

Coordonnées des personnes autorisées à venir rechercher votre enfant (maladie ...)

5. **Autorise l'établissement à contacter** les personnes ci-dessous, si les responsables légaux ne sont pas disponibles, afin qu'elles viennent rechercher mon enfant en cas de problème (maladie, ...)

Nom et Prénom	Lien avec l'enfant (grand-parent, oncle/tante, voisin, ...)	N° de téléphone
.....		_ _ _ _ _ _ _ _ _
.....		_ _ _ _ _ _ _ _ _

Fait à, le |_|_|_|_|_|_|_| **Signature d'un responsable légal**

Je soussigné(e) (NOM et Prénom), responsable légal du lycéen/étudiant (NOM et Prénom du lycéen/étudiant), en classe de

Pour les internes : retour au lycée le dimanche soir ou le lundi matin (cocher obligatoirement 1 seule case) :

6. **Choisis de faire rentrer** chaque semaine de cette année scolaire mon enfant interne au lycée tous les :
- ☐ **Dimanches soirs** avec arrivée entre 21h et 22h20 (l'élève devra avoir pris son repas avant de rentrer au lycée).
- ☐ **Lundi** (horaire selon emploi du temps)
- NB : les jours fériés et veille de jour férié, l'internat est fermé.**

Projet d'accompagnement (PAI, PAP, PPS, Aménagements d'examens) : si vous cochez l'une des 4 cases ci-dessous, merci de joindre tous les justificatifs utiles dès l'inscription (pour les PAI, à transmettre à l'infirmerie). Pour tout dossier transmis au-delà du 30/09/2026 ou incomplet, nous ne pourrions pas garantir la bonne mise en œuvre de ces accompagnements.

7. ☐ **Atteste** que mon enfant a déjà bénéficié d'un **PAI et/ou souhaite** qu'il/elle en bénéficie.
PAI = Projet d'Accueil Individualisé (dispositif interne à l'établissement, qui permet au lycéen/étudiant, à la famille et à l'établissement de gérer au mieux ensemble la prise en charge d'un problème de santé).
- ☐ **Atteste** que mon enfant a déjà bénéficié d'un **PAP et/ou souhaite** qu'il/elle en bénéficie.
PAP = Plan d'Accompagnement Personnalisé (dispositif d'accompagnement pédagogique pour les lycéens qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages).
- ☐ **Atteste** que mon enfant a déjà bénéficié d'un **PPS et/ou souhaite** qu'il/elle en bénéficie.
PPS = Projet Personnalisé de Scolarisation (dispositif qui s'adresse aux lycéens/étudiants reconnus par la Commission des Droits et de l'Autonomie relevant de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)).
- ☐ **Atteste** que mon enfant a déjà bénéficié d'un **aménagement d'examens* et/ou souhaite** qu'il/elle en bénéficie.
**Dispositif qui permet au lycéen/étudiant de bénéficier par exemple d'un tiers temps supplémentaire lors des épreuves, d'être accompagné d'un assistant pour la lecture des sujets et/ou la rédaction de sa copie, ou autres aménagements.*

Représentation et implication des parents dans les instances (voir explication ci-dessous)

8. **Informe** que je suis intéressé(e) pour être représentant(e) des parents d'élèves :
- ☐ au conseil de classe (hors BTS) ☐ au conseil intérieur ☐ au conseil d'administration
- ☐ à aucune de ces instances

Fait à, le | | | | | | | | **Signature d'un responsable légal :**

Explication des instances et commissions :

Un partenariat solide avec les familles est un atout pour un établissement scolaire, d'où l'importance pour nous de tisser et consolider ces liens avec vous. Outre les contacts au fil des jours, la participation de parents d'élèves dans les différentes instances de dialogue et de décision est primordiale et nous l'encourageons vivement. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez présenter votre candidature pour l'une ou plusieurs parmi les instances suivantes :

Le Conseil de classe (hors BTS) de votre enfant, qui se réunit 2 à 3 fois par an en présence des 2 représentants élus des parents d'élèves ou de leur suppléant, et qui examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe, notamment : les modalités d'organisation du travail personnel des élèves, l'accompagnement scolaire de l'élève pour mieux le guider dans son travail et ses choix d'étude, et les propositions d'orientation.

Le Conseil Intérieur (CI), qui se réunit 2 fois par an en présence des 3 représentants élus des parents d'élèves ou de leur suppléant, et qui traite notamment des sujets suivants : l'autonomie pédagogique et éducative (sorties, voyages, projets éducatifs), les propositions de modification du règlement intérieur, la discipline générale, et la sécurité et l'hygiène.

Du Conseil Intérieur émanent la **Commission Educative** et le **Conseil de Discipline**.

Le Conseil d'Administration (CA), qui se réunit 3 fois par an en présence de 2 représentants élus des parents d'élèves ou de leur suppléant, et qui délibère notamment sur les thèmes suivants : le bilan d'activité des centres de l'Etablissement (Lycées, Centre de Formation d'Apprentis, Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole et Exploitation Agricole), la validation du Règlement Intérieur, les questions budgétaires et financières, et les voyages et sorties pédagogiques.

Du conseil d'administration émane la **Commission Hygiène et Sécurité (COHS)**, qui se réunit 2 fois par an en session ordinaire en présence de 2 représentants élus des parents d'élèves ou de leur suppléant, et qui délibère notamment sur les thèmes suivants : l'analyse des risques, la visite des locaux si des travaux ont été effectués ou sont en cours, la prévention et l'organisation des postes de travail.